

**Quand la domination impose les termes de la révolte**  
La catégorie « homosexuels » à la lumière du matérialisme de  
Colette Guillaumin

***When domination imposes the terms of the revolt***  
***The category of “homosexuals” in light of Colette Guillaumin’s***  
***materialism***

***« El homosexual », génesis y lenguaje actual***  
***Pensar la (de) categorización junto a Colette Guillaumin***

Félix L. Deslauriers

Numéro 69, automne 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1091915ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1091915ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de recherche sociologique

ISSN

0831-1048 (imprimé)  
1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deslauriers, F. L. (2020). Quand la domination impose les termes de la révolte : la catégorie « homosexuels » à la lumière du matérialisme de Colette Guillaumin. *Cahiers de recherche sociologique*, (69), 111–138.  
<https://doi.org/10.7202/1091915ar>

Résumé de l'article

À partir de l'exemple de la catégorie « homosexuels », cet article montre l'intérêt de l'oeuvre de Colette Guillaumin pour l'étude des catégories « de sexualité » ou « d'orientation sexuelle ». Portant surtout sur les notions de « race » et de « sexe », ses travaux sont peu mobilisés à cette fin. Ils présentent néanmoins de précieuses contributions pour dénaturiser les catégories de sexualité. Et pour penser, en retour, leur naturalisation par le discours comme effet et moyen de rapports de pouvoir concrets. Par ailleurs, ils peuvent former un cadre pour examiner les stratégies actuelles de résistance à la catégorisation. L'article présente brièvement deux exemples de ces discours de résistance. Il explore ensuite les apports théoriques de Guillaumin pour penser la (dé)construction de la catégorie « homosexuels ».

# Quand la domination impose les termes de la révolte

## La catégorie «homosexuels» à la lumière du matérialisme de Colette Guillaumin

FÉLIX L. DESLAURIERS

La violence de cette contrainte qui poursuit le minoritaire jusqu'à lui imposer les termes mêmes de sa révolte et le maintenir dans l'ornière d'une définition préétablie de la société qu'il conteste échappe trop souvent (Guillaumin, 1972, p. 90).

**D**ès mes premières lectures des textes de Colette Guillaumin – et notamment de cet extrait de *L'idéologie raciste*, qui souligne la prégnance des catégories de la domination jusque dans sa contestation –, j'avais en tête une catégorie particulière: «homosexuels». Cela bien qu'il n'en soit pas directement question dans son œuvre, ou seulement à la marge<sup>1</sup>. En effet, c'est avant tout aux catégories de race et de sexe que Guillaumin a cherché à ôter leur caractère d'évidence – en remontant, suivant

---

1. Elle est parfois mentionnée au passage dans certains textes de Guillaumin, sans toutefois être au cœur du propos. C'est notamment le cas dans *L'idéologie raciste* (1972); «Des termes et des mots» (1984a); «Masculin banal, masculin général» (1984b); «Sur la notion de minorité» (1985); «L'ordre et le sexe» (avec Colette Capitan, 1997) et «La confrontation des féministes en particulier au racisme en général» (2017 [1998]).

une démarche matérialiste, aux rapports sociaux qui en sont constitutifs<sup>2</sup>. Pas aux catégories de sexualité. Ce sont d'autres travaux, dont ceux de Michel Foucault (1976), qui ont soumis ces dernières à l'examen et retracé la naissance de la figure de «l'homosexuel» au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Pourtant, il me semble qu'on gagnerait à se saisir des outils que contient l'œuvre de Guillaumin dans la perspective d'un examen critique des «termes de la révolte» sur le front de la «sexualité».

Ma contribution au présent numéro, dont l'ambition est de faire valoir l'actualité du travail de Guillaumin «dans une perspective de renouvellement», consistera à mettre en lumière l'intérêt de ses propositions analytiques pour l'étude des catégories dites «de sexualité» ou «d'orientation sexuelle». À partir de l'exemple de la catégorie «homosexuels<sup>4</sup>», je soutiendrai plus précisément que l'œuvre de Guillaumin: a) contient des pistes précieuses pour dénaturer ces catégories et permet, en retour, de penser leur naturalisation par le discours comme effet et moyen des rapports de domination; b) peut former un cadre à partir duquel examiner les contre-discours qui, aujourd'hui, cherchent à déconstruire ces catégories.

Ces deux points constituent le cœur de mon propos et seront abordés dans cet ordre. Je précise que les réflexions présentées ici ont une dimension exploratoire et programmatique, car elles s'inscrivent dans le cadre d'une recherche doctorale en cours. Cette recherche s'intéresse justement aux dis-

2. Les travaux de Guillaumin s'inscrivent dans le courant du féminisme matérialiste. Ce terme renvoie, selon Elsa Galerand (2015, p. 181), à un «travail collectif de théorisation qui, depuis les années 70, emprunte au cadrage marxien l'horizon possible d'une société sans classes pour penser les catégories de sexe, leur production et leur suppression».
3. Les termes «homosexualité» et «homosexuel» auraient été employés pour la première fois par l'écrivain hongrois Károly Mária Benkert (dit Kertbeny) dans sa correspondance privée, puis dans une lettre envoyée au ministre de la Justice prussien en 1869 pour réclamer la dépénalisation des relations sexuelles entre hommes (Tamagne, 2002; Halperin, 2003; Chauvin et Lerch, 2013).
4. Le terme «homosexuels» est employé de différentes manières dans ce texte. À l'occasion, j'utilise «l'homosexuel» au singulier et avec guillemets. Je fais alors référence au personnage de «l'homosexuel» dont Foucault (1976) retrace l'émergence dans les discours psychiatriques, juridiques et littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme le remarque Guillaumin (1972, p. 119), l'emploi du singulier est fréquent dans la désignation des groupes minoritaires, c'est-à-dire opprimés: la femme, le Noir, le Juif, l'ouvrier... Cette forme est emblématique d'une organisation idéologique où chaque minoritaire est perçu comme spécimen de son groupe, lui-même conçu comme naturel; tandis que le majoritaire est vu comme un pur individu. Ailleurs dans le texte, je parle de «la catégorie "homosexuels"», toujours avec des guillemets, mais cette fois au pluriel. Je veux signaler par là que cette catégorie doit être soumise à l'examen y compris lorsqu'elle est employée au pluriel. L'usage du pluriel pour désigner certains groupes minoritaires (p. ex. les femmes) vise parfois explicitement à rompre avec l'idéologie naturaliste (*Questions féministes*, 1977). Or, ce n'est pas toujours le cas. Il est ainsi fréquent qu'on parle de tel ou tel groupe au pluriel (*les X, les Y, les Z*), comme si ce groupe existait en soi. Qui plus est, le terme «homosexuels» est fréquemment employé de telle sorte qu'il renvoie en fait aux seuls homosexuels mâles (Guillaumin, 1984, p. 8) – glissement qui exprime cette fois les rapports de pouvoir entre gais et lesbiennes. Finalement, l'absence de guillemets signale qu'il est question d'un groupe concret constitué par les rapports sociaux et non seulement des catégories de pensée le désignant. À moins que ces usages fassent référence au propos d'autrui, je spécifie quand je réfère aux homosexuels mâles par opposition aux lesbiennes.

cours de déconstruction de «l'objet homosexuel» (Cazier, 2009) produits dans le champ des sciences humaines depuis les années 1970. Afin de mettre mon propos en contexte, je présenterai dans un premier temps certains exemples de ces discours. Toutefois, l'objectif de les inventorier, d'en cerner le fonctionnement et éventuellement de les éprouver dépasse la visée de cet article. Celui-ci explicite les appuis théoriques qui soutiendront l'examen, ultérieur, de ces discours. Que les contributions de Guillaumin puissent nourrir une réflexion sur la production, la contestation et la reconduction des catégories de sexualité: voici ce que ce texte voudrait montrer. C'est ce à quoi seront consacrées les deux sections suivant la mise en contexte.

## La «fin de l'homosexuel»?

Quelques mots, d'abord, sur le contexte dans lequel cette relecture du travail de Guillaumin s'insère et se justifie. Elle intervient cinquante ans après la parution de son ouvrage pionnier: *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel* (1972). Elle arrive par ailleurs un peu plus d'un demi-siècle après deux événements réputés «fondateurs» des mouvements de libération des années 1970 sur les fronts du sexe et de la sexualité. Je pense ici à la révolte de Stonewall à New York (1969) et à l'hommage à «la femme du Soldat inconnu» à Paris (1970).

Au sein des mouvements gais, lesbiens et féministes de l'époque, certaines voix ont envisagé l'horizon d'une société où les catégories homo/hétéro auraient perdu toute signification. Aux États-Unis, le militant Dennis Altman (1971) anticipe par exemple «la fin de l'homosexuel», s'appuyant sur une théorie de la sexualité comme fondamentalement polymorphe<sup>5</sup>. Il est rejoint sur ce point par Guy Hocquenghem, militant du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) en France. Pour ce dernier, la notion d'«homosexualité» n'est qu'un «découpage arbitraire» dans le «flux ininterrompu et plurivoque» du «désir», destiné à mettre «dans la loi ce qui est hors la loi» (Hocquenghem, 2000 [1972], p. 24 et 26). Partant de raisonnements différents, certaines voix des mouvements féministes et lesbiens entrevoient un horizon similaire. Le groupe des Radicalesbians (1970) avance ainsi que l'opposition entre «homosexualité» et «hétérosexualité» viendrait à disparaître dans une société débarrassée de l'oppression exercée par les hommes sur les femmes. Pour d'autres, les catégories de sexe elles-mêmes perdraient leur pertinence dans une telle société – ce qui impliquerait, *de facto*, la mise en caducité de la distinction homo/hétéro (p. ex. Rubin, 1975; *Questions féministes*, 1977, p. 5). Bref, au sein des mouvements de libération des

5. Théorie partiellement inspirée de Freud.

années 1970, le caractère arbitraire et donc potentiellement transitoire des catégories de sexualité est affirmé par plusieurs, suivant des analyses diverses. Si la figure de «l'homosexuel» est une «fabrication du monde normal», pour citer à nouveau Hocquenghem (2000 [1972], p. 26), on peut dès lors entrevoir sa possible disparition – voire s'efforcer d'en hâter le jour. Où en est-on aujourd'hui, un demi-siècle plus tard? Je me contenterai ici d'évoquer deux phénomènes discursifs<sup>6</sup> qui me paraissent significatifs de la conjoncture actuelle ainsi que des changements intervenus depuis les années 1970.

D'une part, la constitution de «l'homophobie» en problème social est un fait relativement nouveau. Inventée à la fin des années 1960 par un psychologue américain (Weinberg, 1972), cette notion est restée peu connue à l'origine, y compris dans les milieux militants<sup>7</sup> (Wickberg, 2000). Le fait que l'homophobie soit désormais considérée comme un problème nécessitant l'attention des milieux scientifiques, associatifs et gouvernementaux est donc un phénomène récent qui, à première vue du moins, semble marquer l'accomplissement d'une aspiration des années 1970<sup>8</sup>. Plus encore, il signale selon certains un renversement du regard objectivant, qui serait passé «de l'homosexualité à l'homophobie» (Tin, 2003, p. xi). La parution en 2000 d'un «Que sais-je?» sur *L'homophobie*, par le juriste Daniel Borrillo, illustrerait ce retournement dans le domaine du savoir. Tandis que la collection ne comptait auparavant qu'un titre abordant *L'homosexualité* sous l'angle de ses «facteurs générateurs» (Corraze, 1982), le déplacement d'objet vers l'homophobie est présenté comme opérant une rupture «aussi bien épistémologique que politique» (Borrillo, 2000). Si la notion d'homophobie reste critiquée par certains<sup>9</sup>, son succès actuel est interprété par d'autres comme participant d'une véritable «révolution du regard». C'est en tout cas le sens de «l'hypothèse historique de l'inversion de la question homosexuelle» que

6. Ces deux phénomènes discursifs sont abordés ici à des fins illustratives. Le corpus que j'examine dans le cadre de ma thèse en cours ne s'y limite pas. Ce corpus se centre sur le discours des sciences humaines sur l'homosexualité produit depuis les années 1970 et, plus particulièrement, sur celui se réclamant du point de vue des minorités sexuelles. Il s'agit, autrement dit, du discours produit par le champ des études gaies et lesbiennes, lequel est associé à un projet de «contestation, par les sujets eux-mêmes, des savoirs établis à leurs dépens» (Chamberland, 1997, p. 6). À noter que la terminologie employée pour qualifier sociologiquement ces discours est susceptible d'évoluer au fil de ma recherche.

7. Préfigurant le renversement que voudrait accomplir le terme «homophobie», on trouve dès les années 1950 aux États-Unis des textes qui affirment qu'il n'y a de «problème homosexuel» que celui qu'invente «la société hétérosexuelle» (Cory, 1951, p. 227-228). C'est néanmoins en 1969 que pourrait être repérée la première occurrence écrite du terme «homophobia», dont la création est attribuée à George Weinberg (Herek, 2004).

8. L'essai de Guy Hocquenghem s'ouvre par exemple en 1972 sur la phrase suivante: «Ce qui pose problème n'est pas le désir homosexuel, c'est la peur de l'homosexualité.»

9. Elle est notamment critiquée en raison de son caractère androcentrique et psychologisant. Pour un aperçu de ces critiques, voir notamment Herek (2004), Bastien Charlebois (2011) et Chamberland et Lebreton (2012).

formule Éric Fassin (2003): le regard social et scientifique se détournerait progressivement de l'objet «homosexuel» pour se poser sur (et constituer simultanément) l'objet «homophobie».

D'autre part, on assiste à une «prolifération des catégories de l'identité sexuelle» au-delà du binarisme homo/hétéro (Marignier, 2018). Cette prolifération, exemplifiée par le continuel ajout de lettres à l'acronyme LGBT+<sup>10</sup>, est d'une certaine manière accompagnée par le succès des théories queer. Ces dernières émergent en effet, dans les années 1990, en réaction à l'essentialisation des catégories «femmes» et «homosexuels» observée dans certains mouvements de contestation aux États-Unis – et dans une volonté de faire «éclater» ces catégories identitaires. À ce titre, la mouvance queer est parfois présentée comme opérant en continuité avec le radicalisme des mouvements de libération homosexuels des années 1970 (Dorais, 2019). En revanche, les principales figures de ce courant rejettent explicitement l'horizon – jugé impossible à atteindre – d'une société où les catégories de sexualité (et de sexe) n'auraient plus de signification. Elles appellent plutôt à leur «resignification subversive» et à leur «prolifération au-delà du cadre binaire» (Butler, 1999 [1990], p. xxxi; Bourcier, 2003, p. 75). La finalité de cette «politique de la subversion» serait, selon Elsa Dorlin (2008, p. 131), non pas l'abolition des catégories mais leur multiplication, leur «diffraction».

«Inversion de la question homosexuelle» par la problématisation de l'homophobie, d'une part; subversion des catégories de sexe et de sexualité par leur «diffraction», d'autre part. Voici deux phénomènes discursifs distincts, mais qui peuvent être envisagés comme autant de stratégies de résistance au procès de construction de «l'homosexuel» en objet essentialisé du discours social<sup>11</sup>. Deux formes de «réponses minoritaires à la société majoritaire», pourrait-on dire avec Guillaumin (1972, p. 121). Elles partagent dans une certaine mesure un postulat constructiviste: la catégorie «homosexuels» y est vue comme un *effet* des discours qui, en la prenant pour objet, la constituent. Elles ont par ailleurs en commun une volonté d'opérer *contre* ce processus de construction<sup>12</sup>, qu'elles attaquent toutefois selon des modalités différentes. La première stratégie voudrait procéder à un détournement du regard objec-

10. Désormais mondialement reconnu, l'acronyme LGBT (lesbien, gai, bisexuel et trans) est relativement récent: en Europe, son apparition est repérée à «entre la fin des années 1990 et le début des années 2000» (Prearo, 2015). Il se voit depuis régulièrement augmenté de nouvelles lettres, dont le Q de queer. Il est fréquent que le signe + soit ajouté à la fin de l'acronyme pour rendre compte de cette prolifération des catégories.

11. Le syntagme «stratégies de résistance» vient de Dorlin (2003).

12. J'emploie ici le mot «contre» en ayant en tête les deux significations qu'il peut prendre, comme l'a fait remarquer ailleurs Émile Bordeleau-Pitre (2020, p. 157): «contre» veut dire à la fois «en opposition à quelque chose» et «prenant appui sur ce quelque chose», qui devient alors «la matière indispensable à l'acte d'écrire, sa surface de travail».

tivant et le faire passer «de l'homosexualité à l'homophobie». La seconde fait, quant à elle, le pari que la multiplication des catégories en minera la stabilité. Si leurs modalités d'intervention sont distinctes (quoique parfois complémentaires), ces deux stratégies discursives sont réputées opérer une *déconstruction* de la catégorie «homosexuels» en faisant dévier la trajectoire de sa fabrication.

Comment ces stratégies s'insèrent-elles dans le paysage plus large des discours de résistance à la catégorisation? Quelles mutations contribuent-elles à produire? Cinquante ans après Stonewall, est-on en train d'assister au dépassement de la figure de «l'homosexuel», dont la disparition avait été envisagée dans les années 1970? Et si oui, quels nouveaux visages sont en train d'apparaître à sa place? Le binarisme homo/hétéro est-il en train d'éclater sous nos yeux, comme on le dit parfois, au profit d'une meilleure reconnaissance de la fluidité des manières d'être humain? À contrecourant d'un certain optimisme sur ces questions, le portrait me paraît plus complexe. Se pourrait-il que l'évidence de la sexualité comme mode de classement social, ainsi que celle du sexe, soient paradoxalement *mises en cause* et *renforcées* dans les contre-discours évoqués à l'instant? Comment certaines formes de déconstruction des catégories sociales peuvent-elles devenir des voies par lesquelles elles se reconstruisent? C'est dans ce contexte et avec ces questions de départ que je m'intéresse aux processus discursifs par lesquels les catégories de sexualité sont produites, contestées et éventuellement reconduites. Dans la suite de ce texte, je voudrais montrer comment les contributions de Guillaumin peuvent éclairer singulièrement ces processus.

## De la «fabrique de l'homosexuel moderne»...

L'hypothèse d'une «construction sociale de l'homosexualité» est aujourd'hui largement attribuée à Foucault. C'est effectivement l'un des apports de *La volonté de savoir* (1976) que d'avoir historicisé l'apparition, au XIX<sup>e</sup> siècle, de catégories de personnes entièrement définies par leur «sexualité». Dans une célèbre page de ce volume, Foucault décrit l'invention d'un «personnage» homosexuel par le discours psycho-médical des années 1870 en tant que modèle d'une «spécification nouvelle des individus<sup>13</sup>». Des *conduites* auparavant condamnées comme telles (dont la sodomie) sont alors constituées en catégories fermées de *personnes* dont l'être tout entier est ramené à leur sexualité. Celle-ci leur est «consubstantielle, moins comme un péché d'habitude que comme une nature singulière». «L'homosexuel» devient

13. Tous les extraits cités dans ce paragraphe proviennent des pages 59-60 de *La volonté de savoir* (1976).

alors l'une de ces «espèces de petits pervers que les psychiatres du XIX<sup>e</sup> siècle entomologisent en leur donnant des noms de baptême». Espèce définie par une supposée «androgynie intérieure», selon les théories de l'inversion et du troisième sexe que proposeront des médecins comme Westphal, Krafft-Ebing ou Hirschfeld<sup>14</sup>. La construction de «l'homosexuel» comme espèce particulière est ainsi présentée par Foucault comme une «mécanique du pouvoir»: loin d'opérer par répression de la sexualité, ce dernier la produit et «l'enfonce dans les corps».

Sans contester l'importance du travail de Foucault, certaines voix ont mis en garde contre la tentation d'attribuer au «coup de génie» d'un seul homme l'idée d'une construction sociale de l'homosexualité<sup>15</sup>. Gayle Rubin (2002) déplore ainsi l'oblitération de travaux qui allaient dans le même sens que Foucault à la même période, voire avant<sup>16</sup>. Elle cite notamment ceux de Mary McIntosh (1968), Kenneth Plummer (1975; 1981) et Jeffrey Weeks (1977). Il me semble que l'œuvre de Colette Guillaumin mériterait aussi, à ce titre, considération. Certes, elle n'a pas centralement porté sur «les relations sociales qui forment [...] les homosexuels [...], les relations sociales qui les fabriquent» (Guillaumin, 1984a, p. 7). Or, elle contient plusieurs contributions qui, non seulement soutiennent la thèse d'une «fabrique de l'homosexuel moderne» (Plummer, 1981), mais permettent de l'insérer dans une analyse générale de la mécanique idéologique des rapports de pouvoir. Je présente ici trois de ces contributions dans l'ordre chronologique de leur élaboration.

### **«Race maudite», race construite**

D'abord, dans son analyse de l'idéologie raciste publiée en 1972, Guillaumin historicise la notion de race et en donne une définition élargie. L'idée moderne de race, comme celles de «nature» et de «déterminisme endo-

14. Pour des analyses plus détaillées du discours de la médecine sur l'homosexualité, on consultera les travaux de Brigitte Lhomond (1985; 1989; 1991; 2000). Ces derniers exploitent un important corpus de discours médicaux du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils ont par ailleurs l'avantage de retracer la construction de la figure de «la lesbienne», non prise en compte chez Foucault.

15. Certains travaux ont aussi remis en question l'hypothèse foucauldienne d'une «invention» de l'homosexualité par la psychiatrie du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon ces travaux, Foucault aurait surestimé l'influence des écrits scientifiques sur la culture de l'époque (Chauncey, 1985; 1994; Revenin, 2007). Il aurait par ailleurs négligé le fait que la création du terme «homosexualité» relevait au départ, chez Kertbeny (1997 [1868]), d'une démarche «favorable aux "gays"» (Eribon, 2012 [1999], p. 428). On peut toutefois maintenir que cette catégorie est historiquement récente, que le discours psycho-médical a contribué à sa naturalisation et, surtout, qu'elle exprime un écart au majoritaire qui incarne la norme.

16. On a vu par ailleurs à la section précédente que l'idée d'une «fabrication» de la catégorie d'homosexualité était déjà affirmée au sein des mouvements de libération des années 1970, chez Hocquenghem notamment. Elle s'appuie toutefois, chez ce dernier, sur une théorie du «désir» polymorphe qui pourrait sans doute tomber sous le coup de la critique foucauldienne.



gène» avec lesquelles elle a partie liée, participe d'une organisation historiquement contingente de la «saisie du même et du différent» (Guillaumin, 1972, p. 92). C'est cette «organisation perceptive» que Guillaumin appelle «idéologie raciste». Elle se forme au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, dans un contexte où la morale égalitaire en plein essor est contredite par l'intensification de formes concrètes de domination: colonisation, esclavage de plantation et prolétarianisation, notamment. Le développement du racisme répond en quelque sorte à cette tension. La notion de race, qui se dote d'un contenu biologique nouveau, devient alors le *signe* d'une différence radicale, permanente, inscrite dans les corps: «Le mal est devenu essence matérialisée, il s'est glissé dans la chair elle-même, il est devenu celle-ci» (Guillaumin, 1972, p. 37). De ce signe, plusieurs groupes vont désormais être recouverts: les catégories explicitement dites raciales, certes, mais aussi les femmes, les ouvriers, les aliénés, les vieillards, les enfants et les homosexuels, par exemple. L'étude du langage courant, pratiquée par Guillaumin à partir d'une analyse de la presse quotidienne, lui permet en effet d'observer une certaine «identité de traitement verbal» entre ces groupes sociaux (1972, p. 4). Groupes dont le dénominateur commun est qu'ils «se trouvent être tous des *groupes minoritaires*, c'est-à-dire *des groupes qui sont sociologiquement en situation de dépendance ou d'infériorité*<sup>17</sup>» (1972, p. 65, italiques dans l'original). Parmi ces groupes altérisés, construits comme déterminés par une nature spécifique, Guillaumin mentionne explicitement «les homosexuels» (p. 175-176). Cette catégorie fait partie de celles qui, certes, «ne sont pas des catégories “raciales” au sens courant», mais «le sont au sens latent dans la mesure où leur conduite, vue par la société dominante comme étant particulière, est considérée comme sous-tendue par un caractère somatique» (p. 66).

Guillaumin note d'ailleurs que le traitement des catégories qui n'impliquent pas *a priori* de sens biologique est particulièrement révélateur du caractère *social* de l'appel à la «nature». C'est le cas notamment des catégories légales que sont la criminalité ou l'aliénation. En principe, la condamnation ou la maladie sont purement contingentes; «or, il y a en fait une constitution de ces conduites en catégories closes et marquées du signe de l'irréversible» (1972, p. 181). C'est vraisemblablement un processus similaire qui s'opère lorsque «la sexualité» devient à son tour «marque du clos et de l'irréversible»

17. Ce qui ne veut pas dire que les rapports sociaux concrets (esclavage, ségrégation raciale, exploitation ouvrière, etc.) que subissent ces différents groupes s'équivalent en nature et en degré. La caractéristique commune à tous les groupes minoritaires est simplement «la forme de leur rapport à la majorité, l'oppression» (Guillaumin, 1972, p. 86) ainsi que le fait d'être marqués socialement comme porteurs d'une «différence» naturalisée. On aura compris, par ailleurs, que les concepts de «majoritaire» et de «minoritaires» renvoient chez Guillaumin au pouvoir et non au nombre.

et que des conduites sont constituées en espèces. C'est donc à ce titre que la catégorie des «homosexuels» est, au sens de *L'idéologie raciste* du moins, une catégorie «racisée» – c'est-à-dire recouverte du signe de la différence radicale avec le «racisant».

Bien que consacré à l'idéologie raciste, le travail de Guillaumin présente donc un intérêt pour la catégorie «homosexuels». D'une part, à l'époque de sa publication, il n'est pas rare de rencontrer l'idée d'un «racisme» particulier contre les homosexuels dans les écrits des mouvements gais et lesbiens<sup>18</sup>. On note par ailleurs depuis longtemps des emplois métaphoriques de la notion de race pour désigner ce groupe, «race maudite» selon l'expression de Marcel Proust (1954). Si donc il est question d'une forme de «racisme», l'œuvre de Guillaumin peut être utile en montrant que ce dernier ne se caractérise pas par l'hostilité à l'encontre de groupes déjà là, mais désigne plutôt «la relation qui, précisément, les constitue» (Guillaumin, 1972, p. 91). D'autre part, si c'est bien Foucault qui retrace l'invention d'un «personnage homosexuel» déterminé de l'intérieur par sa «nature singulière», il faut reconnaître à Guillaumin d'avoir préalablement historicisé l'idée même de «nature singulière» – dont elle observait déjà qu'elle était imputée, entre autres, aux homosexuels<sup>19</sup>. Par conséquent, «l'homosexuel» peut non seulement être envisagé comme «une des figures de la sexualité» apparues au XIX<sup>e</sup> siècle (Foucault, 1976, p. 59), mais plus largement, comme une des figures de la *minorisation* auxquelles ce siècle attribue une «nature» spécifique.

### «Nature singulière» et pratique du pouvoir

Dans un deuxième temps, Guillaumin précise le rôle de cette idée de «groupe naturel» dans les rapports de pouvoir – à la fois expression de ces derniers et moyen de leur masquage. Un article paru en 1977, à la jonction de ses travaux sur le racisme et sur le sexisme, est particulièrement éclairant à ce propos: «Race et nature: système de marques, idée de groupe naturel et rap-

18. Comme dans cet extrait d'un texte du FHAR (1971, p. 9, mes italiques): «Nous disons ici que nous en avons assez, que vous ne nous casserez plus la gueule, parce que nous nous défendrons, que nous pourchasserons votre racisme contre nous jusque dans le langage.»

19. Cette reconnaissance est toutefois absente chez Foucault. On ne trouve aucune référence au travail de Guillaumin dans l'ensemble des volumes de son *Histoire de la sexualité* (1976; 1984a; 1984b; 2018). Il en va de même dans le cours de 1974-1975 sur *Les anormaux* (1999), où il est pourtant largement question du racisme. Il serait difficile de dire avec certitude si Foucault a simplement ignoré les travaux de Guillaumin ou s'il les a lus sans les citer. Dans un cas ou dans l'autre, force est de constater que les travaux de Guillaumin subissent ici un traitement fréquent pour les «dits et écrits» des membres de la classe des femmes – traitement que Guillaumin a elle-même analysé dans «De la transparence des femmes. Nous sommes toutes des filles de vitrières» (1978c). À l'inverse, on sait que Guillaumin a lu Foucault puisque deux de ses ouvrages sont cités dans *L'idéologie raciste* (1972): *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961) et *Les mots et les choses* (1966).

ports sociaux». Guillaumin y formule des remarques importantes sur l'inséparabilité des dimensions matérielles et idéologiques de la domination. Car si l'idée d'une nature spécifique (à une race ou à un sexe) est bien une «formation imaginaire», son invention «ne peut être séparée de la domination et de l'appropriation d'êtres humains» (Guillaumin, 2016 [1977], p. 179 et 186). C'est par exemple la colonisation, l'esclavage ou encore l'appropriation des femmes qui ont «induit» (p. 168) la proclamation d'une nature spécifique des groupes subissant ces rapports. Lesquels sont «tout à fait matériels et cernables, historiques, techniques et économiques» (p. 182). L'idée de nature n'est ni un élément autonome ni un simple reflet de ces rapports<sup>20</sup>. Il s'agit plutôt d'une catégorie «issue de ceux-ci et revenant les orienter» (p. 184). En ce sens, on peut dire que le discours sur la nature des minoritaires est à la fois un *effet* des rapports de domination et l'un des «*moyens techniques* dont [ils] usent pour s'imposer aux, et garder l'usage des, groupes dominés» (p. 185, italiques dans l'original). *Effet*, d'abord, puisque l'oppression concrète précède les proclamations sur la nature de ceux qui la subissent<sup>21</sup>. Guillaumin montre par exemple que la couleur de la peau n'acquiert une signification sociale, historiquement, qu'après l'établissement de l'esclavage. Le discours sur la nature des Noirs est d'abord l'expression de ce rapport concret – la «forme idéologique d'un certain type de rapports sociaux» (p. 182). Et non sa cause première. Mais il est aussi l'un de ses *moyens techniques*, car le discours devient ensuite «une pratique constituante» du rapport (Pietrantonio, 2000, p. 161). Ou, autrement dit, l'un des procédés par lesquels il se masque, se légitime et se reproduit<sup>22</sup>.

À la lumière de ces précisions, on peut effectivement penser que la construction de l'homosexualité en espèce particulière – sorte de «troisième sexe» dont la médecine va traquer les spécificités physiques (Lhomond, 2000) – participe d'une «mécanique du pouvoir» comme l'avance Foucault (1976, p. 60). D'autant que les «techniques idéologiques-pratiques de la domination» (Guillaumin, 2016 [1977], p. 185) peuvent parfois emprunter des voies paradoxales, ce que montre Guillaumin à partir de l'exemple de l'in-

20. On a parfois soutenu que le féminisme matérialiste avait envisagé le discours et l'idéologie de façon «assez mécaniste», en les réduisant au statut de «reflets des rapports sociaux» (Cervulle et al., 2016, p. 18). Or cette lecture me semble erronée puisque Guillaumin rejette nommément la notion de «reflet» pour lui opposer celle de «face mentale des rapports concrets» (Guillaumin, 1981a, p. 21).

21. «On ne proclame l'infériorité que d'un groupe déjà réduit en esclavage ou en dépendance, on ne proclame l'impureté que d'un groupe dont, déjà, on a exclu la présence, on ne proclame la faiblesse que d'un groupe que déjà on a réduit [...] à l'impuissance physique» (Guillaumin, 1981b, p. 35).

22. Je précise que, dans la perspective de Guillaumin, le discours tend à *masquer* les rapports de domination *en même temps qu'il les exprime*. L'une de ses contributions majeures est justement d'avoir développé une méthode pour saisir la réalité des rapports sociaux «telle que le langage la dit» (Guillaumin, 1972, p. 137).

vention d'une troisième catégorie entre les Blancs et les Noirs – les *coloured* – dans le système d'apartheid sud-africain (p. 167-168). Alors que le postulat d'une frontière infranchissable entre les groupes humains est contredit dans les faits par l'existence d'individus qui participent de plusieurs groupes, la création d'une catégorie tierce intervient pour le préserver. Elle est une construction sociale ironiquement vouée à conserver l'idée que les groupes sont naturels et clos. Construction qui peut rappeler celle de la catégorie d'homosexualité telle que la décrit Brigitte Lhomond (1989, p. 100):

Cette «race maudite» est la preuve du mélange, la marque d'une perméabilité entre les deux catégories de sexe. La définition des caractères de sexe comme naturels et instinctuels est ébranlée par l'existence d'un troisième terme. Mais, dans le même temps, ce «troisième sexe» conforte l'existence des deux premiers. Erreur de la nature, il appartient néanmoins à son ordre immuable.

«Produire encore des espèces même là où il n'y a plus d'ordre»: voici selon Foucault (1976, p. 60) l'une des techniques discursives du pouvoir disciplinaire, exemplifiée par la succession des discours médicaux sur «l'homosexuel» au XIX<sup>e</sup> siècle. Le travail de Guillaumin appuie cette affirmation, mais soulève en retour la question suivante: *de quelle domination* l'invention d'une espèce homosexuelle est-elle la «technique idéologique-pratique»? Alors que certains attribuent cette invention au capitalisme (D'Emilio, 1983), une piste différente est suggérée par Lhomond: elle a pu servir à ramener dans l'ordre «naturel» *des sexes* des êtres qui semblaient le contredire<sup>23</sup>.

### **La fabrique du (troisième) sexe<sup>24</sup>**

Cela m'amène à un troisième apport des travaux de Guillaumin, soit la mise au jour des rapports spécifiques qui donnent sens à la notion de sexe. Rapports sociaux qu'elle désigne sous le terme «sexage» dans un article publié en deux parties dans la revue *Questions féministes* en 1978. Ce néologisme veut décrire un certain type de rapports de classe où c'est non seulement la force de travail des femmes qui est appropriée par les hommes, mais leurs corps tout entiers en tant que «machine[s]-à-force-de-travail» (Guillaumin, 1978a, p. 9). Ce rapport social a deux faces. L'une, matérielle, renvoie à l'appropriation physique directe dans ses formes privée et collective. L'autre, idéologique, renvoie au discours sur la Nature des appropriées. Encore

23. Guillaumin et Capitan (1997, p. 19) vont dans le même sens: «L'obsession de la race et de sa fantasmagique intégrité conduit à nier qu'il puisse même exister des personnes qui appartiennent à deux ou plusieurs. L'homosexualité est une horreur qui inspire le dégoût et il faut entendre par homosexualité toute conduite, apparence, revendication – de mœurs ou politique – qui n'est pas strictement attendue du sexe auquel on appartient.»

24. On reconnaîtra ici une référence au titre de la traduction française de l'ouvrage de Thomas Laqueur d'abord paru en anglais en 1990, *La fabrique du sexe* (1992).

une fois, cette idée d'une nature spécifique aux femmes «n'est nullement une catégorie empirique autonome» (p. 8). Elle est tout à la fois «l'effet idéologique» du rapport d'appropriation et l'un des moyens de sa perpétuation (Guillaumin, 1978b) – s'ajoutant en cela aux moyens matériels que sont le marché du travail, le confinement dans l'espace, la démonstration de force, la contrainte sexuelle et l'arsenal juridique (Guillaumin, 1978a, p. 24). C'est ce rapport social, dans ses faces matérielle et discursive, qui *donne sens* aux catégories de sexe ainsi qu'aux marques physiques – ici: la forme de l'anatomie – supposées les fonder. À l'extérieur de ce rapport, les traits physiques sélectionnés comme marques perdent toute signification sociale: ces marques disparaissent *en tant que telles*. De même, les groupes qu'elles désignent deviennent obsolètes: «Ce sont les rapports sociaux où ils sont engagés [...] qui les fabriquent tels à chaque instant; en dehors de ces rapports ils n'existent pas, *ils ne peuvent même pas être imaginés*» (Guillaumin, 2016 [1977], p. 187, mes italiques). C'est donc dire que les catégories «hommes» et «femmes» n'auraient plus de sens à l'extérieur du rapport qui les fabrique, le sexage. Et c'est d'ailleurs pourquoi Guillaumin les conceptualise, à l'instar du courant féministe matérialiste dont son travail participe, comme des «classes de sexe».

Tout cela a bien entendu des implications pour les catégories de sexualité. D'une part, en dehors des rapports qui donnent une signification sociale au sexe, l'opposition entre «homosexualité» et «hétérosexualité» perd toute pertinence. *Elle ne peut même pas être imaginée*. Suivant l'abolition des rapports de sexage, cette distinction ne serait tout simplement plus pensable<sup>25</sup>. D'autre part, la célèbre affirmation de Monique Wittig (1980a) selon laquelle «les lesbiennes ne sont pas des femmes» se rapporte directement à la théorisation du sexage de Guillaumin. C'est en effet en tant que mode d'évasion du rapport social qui fabrique les femmes, sous sa forme privée du moins, que le lesbianisme exprimerait le refus de devenir femme (ou de le rester). Cette proposition politique de Wittig, qui constitue l'une des voies par lesquelles la pensée de Guillaumin a pu influencer le militantisme lesbien<sup>26</sup>, a été l'objet d'après débats dès ses premières formulations. Débats qui se poursuivent d'ailleurs, Salima Amari (2015) affirmant par exemple que «certaines lesbiennes demeurent des femmes» du fait de l'articulation des rapports sociaux, notamment de sexe et de race. On pourrait également

.....  
25. Comme l'affirmait déjà le tout premier éditorial de *Questions féministes* (1977, p. 5).

26. La question de l'influence de Guillaumin sur le militantisme lesbien au Québec et au Canada francophone a fait l'objet d'une table ronde dans le cadre du colloque *Actualité de Colette Guillaumin* tenu à Ottawa en 2019 (<https://www.leseditionssansfin.com/guillaumin-videos/>). L'impact de Guillaumin sur la théorisation du lesbianisme est d'ailleurs nettement perceptible dans les écrits de Line Chamberland (1989) et de Louise Turcotte (1998; 2002), notamment.

se demander si, à l'instar des lesbiennes, *quoique de manière asymétrique*, les homosexuels mâles peuvent être pensés comme transfuges à leur classe de sexe<sup>27</sup>. Corollaire de la proposition de Wittig, ce questionnement a rarement été posé, à ma connaissance, dans les termes de la théorie du sexage de Guillaumin. Il y aurait pourtant intérêt à pousser la réflexion sur ce point, qui appelle à penser simultanément l'oppression subie par les individus rompant le «contrat social hétérosexuel» (Wittig, 1984, 1989) et les statuts sociaux différenciés de ces individus selon leur appartenance de classe de sexe respective, tant sur le plan concret que symbolique.

La théorie du sexage, donc, a nourri la pensée de Wittig sur le lesbianisme qui, à son tour, ouvre sur de nouvelles questions. C'est bien la preuve de son intérêt pour la dénaturalisation des catégories de sexualité. Et ce, bien que la notion de classe de sexe, qui en est un élément distinctif, soit aujourd'hui accusée d'avoir nui à la saisie de l'hétérogénéité des expériences générée par le binarisme homo/hétéro (Cervulle et Clair, 2017, p. 13), voire d'avoir entravé la prise en compte de la sexualité par les études féministes en France (Clair, 2013). Ce reproche est adressé, plus largement, au féminisme matérialiste<sup>28</sup>. Au mieux, ce courant aurait peu à dire sur le binarisme homo/hétéro; au pire, il aurait fait obstacle à sa mise en question. En ce qui concerne Guillaumin, il est vrai qu'elle n'a pas pris pour objet d'étude la fabrique de la sexualité comme principe de catégorisation des êtres humains. Or, son approche matérialiste permet bel et bien de le faire. Elle le signale d'ailleurs elle-même lorsqu'elle cite en exemple «les homosexuels» pour indiquer que le matérialisme ne s'intéresse pas aux groupes en soi, mais aux rapports sociaux qui les «fabriquent» (Guillaumin, 1984a, p. 7). Cela atteste que la méthode matérialiste de Guillaumin peut tout à fait s'appliquer à l'étude des rapports qui constituent les catégories de sexualité. Ce n'est du reste pas qu'une potentialité virtuelle, puisque ses travaux contiennent déjà de précieux apports en ce sens, comme je l'ai montré dans cette section. En révélant l'historicité de «l'idée de Nature», en montrant que cette dernière est à la fois conséquence et instrument de rapports de domination historiques, parmi lesquels les rapports sociaux de sexe, Guillaumin contribue de fait à la dénaturalisation de la catégorie «homosexuels». En retour, son travail permet d'envisager sa naturalisation par le discours en tant qu'effet et «technique idéologique-pratique de la domination».

27. L'écrivain Édouard Louis l'a récemment sous-entendu dans *Combats et métamorphoses d'une femme* (2021, p. 40): «De la même manière que Monique Wittig affirme que les lesbiennes ne sont pas des femmes [...], la personne que je suis n'a jamais été un homme.» Bien que digne d'intérêt, cet énoncé assertif ne me paraît pas entièrement satisfaisant, entre autres parce qu'il néglige l'asymétrie entre gais et lesbiennes. J'élabore sur ce point dans «Se souvenir des guérillères» (Deslauriers, 2022, p. 42).

28. Pour une réponse à l'idée que la notion de classe de sexe empêcherait la saisie de l'hétérogénéité interne au groupe des femmes, voir Juteau (2010).

## ...à sa déconstruction postmoderne

On vient de voir que le discours sur la nature des groupes minoritaires fait partie de l'arsenal des moyens par lesquels les rapports de domination se légitiment et se reproduisent. À ce titre, la construction de «l'homosexuel» comme espèce particulière par le discours médical du XIX<sup>e</sup> siècle peut être appréhendée comme un cas d'école des techniques idéologiques de la domination mises en acte. Il va sans dire que l'usage de telles techniques n'est guère limité à ce siècle et qu'il se poursuit aujourd'hui. Les discours contemporains sur les origines génétiques de l'homosexualité, issus notamment de la neurobiologie (LeVay, 1993), ont déjà été analysés en ce sens (Dorais, 1994; Chamberland, 2012). De l'idée du «troisième sexe à l'hypothèse biologique», il y aurait en effet continuité dans l'objectif d'«isoler le personnage de l'homosexuel, homme et femme, et [de] définir les caractéristiques qui [lui] sont propres» (Lhomond, 2000, p. 153). L'idée d'une orientation sexuelle fondée en nature, bien que reprise par une partie du mouvement homosexuel lui-même<sup>29</sup>, participe ainsi des rapports concrets de minorisation.

Je voudrais à présent interroger les contre-discours qui tentent de s'opposer à cette construction. Si le discours sur la Nature est un moyen technique de la domination, quelles sont les techniques discursives de sa contestation<sup>30</sup>? Car en effet les dominés ne restent pas forcément passifs devant leur objectivation. Avec Guillaumin (1972, p. 112), on pourrait donc poser la question suivante: «Quelles sont les voies où s'insère la proclamation minoritaire, et quelles limites la contrent?» Ou pour le dire en termes plus foucauldien: s'il est vrai que «là où il y a pouvoir, il y a résistance», quels sont aujourd'hui les «points d'appui de la contre-attaque» (Foucault, 1976, p. 125 et 208)? Comment s'oppose-t-on, empiriquement, à la «mécanique du pouvoir» qu'est la construction d'un objet homosexuel naturalisé? De quelles techniques usent les discours de résistance et dans quelle mesure opèrent-ils en rupture avec «la façon dont le monde hétérosexuel discourt et fantasme sur l'«homosexualité»» (Hocquenghem, 2000 [1972], p. 23)? Bref, «comment ça résiste» (Dorlin, 2003, p. 54)? Quelles sont les différentes stratégies de décatégorisation en usage actuellement sur le front de la «sexualité»? Quelles sont leurs formes et leurs limites éventuelles?

29. Et ce, de longue date: au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Comité humanitaire scientifique et son fondateur, Magnus Hirschfeld, mettent de l'avant la théorie du «troisième sexe» à des fins de lutte contre l'interdiction des relations sexuelles entre hommes dans le code pénal allemand. Or cette théorie «contient tous les éléments qui la prêteraient à une utilisation opposée» (Pollak, 1982, p. 38). Ce qui d'ailleurs arrivera (Schmidt, 1985).

30. Elsa Dorlin (2005, p. 98) parle pour sa part, suivant Edward Saïd, de «techniques de tumulte».

J'ai déjà esquissé, en première partie de cet article, deux des formes que prennent aujourd'hui les discours de résistance à la fabrication de «l'homosexuel» – soit «l'inversion de la question homosexuelle» par la problématisation de l'homophobie<sup>31</sup> (Fassin, 2003) et la «diffraction» des catégories de sexualité par la théorie queer (Dorlin, 2008). Ces deux discours s'attaquent différemment à la catégorisation par la sexualité, mais partagent le postulat d'une fabrique discursive de «l'homosexuel» ainsi que l'objectif d'opérer contre elle, de la «dévoyer». Je voudrais maintenant esquisser le cadre théorique depuis lequel pourront être examinées de telles stratégies de résistance. S'appuyant sur les apports de Guillaumin (et d'autres qui les prolongent), ce cadre permet de penser: a) la catégorisation comme partie prenante des rapports de pouvoir; b) la transformation des catégories sous l'effet des luttes au sein de ces rapports; c) la dialectique entre mutations et permanence des systèmes catégoriels issus des rapports sociaux.

### **Catégorisation et «effets piégeant» de la domination**

D'abord, parler de *résistance* à la catégorisation par la sexualité suppose en amont une compréhension de la *catégorisation* comme phénomène social. Sociologiquement, qu'est-ce que l'activité de catégorisation et comment fonctionne-t-elle? Comment vient-elle jouer dans les rapports de pouvoir? Sous quelles formes se présente-t-elle? Le travail mené par Guillaumin dans *L'idéologie raciste* apporte des réponses à ces questions. La catégorisation y est décrite comme le fait premier de la pratique discursive des rapports de pouvoir, «l'acte initial de la racisation» (Guillaumin, 1972, p. 161). C'est qu'en effet le racisme n'a pas l'hostilité pour caractéristique première – ce qui vaut aussi pour le sexisme, l'hétérosexisme ou tout autre système de rationalité de la domination. «Au commencement, il y a l'injure», écrit Didier Eribon dans ses *Réflexions sur la question gay* (2012 [1999], p. 25). Pas tout à fait, pourrait-on répondre avec Guillaumin. Au commencement, il y a le fait d'être (ou non) catégorisé, perçu socialement comme «différent<sup>32</sup>» – fait qui lui-même est l'effet de l'oppression matérielle. Que cette «différence» soit objet de louanges ou d'hostilité ne change rien au fond de l'affaire, car l'hostilité comme les louanges s'exercent sur un groupe *préalablement désigné* comme différent dans le système social. C'est sur cette opération

31. On pourrait inclure ici une série d'autres concepts visant à renverser le regard objectivant et à problématiser un système d'oppression, tels que «hétérosexisme», «contrainte à l'hétérosexualité» (Rich, 1980) ou «hétéronormativité» (Warner, 1991), pour ne citer que les plus connus. Je n'en dresse pas ici une liste exhaustive, mais je signale que cette production conceptuelle plus large est considérée dans le cadre de ma thèse.

32. Par définition, la «différence» suppose un référent et donc un rapport: on est différent de... (Guillaumin, 1979).



de désignation, antérieure à l'injure, que Guillaumin attire l'attention. Si donc l'hostilité est un «mouvement second» (Guillaumin, 1972, p. 78), la catégorisation est le premier mouvement par lequel s'expriment et s'exercent discursivement les rapports de pouvoir. Et sa principale propriété formelle est la dissymétrie, avant la binarité. Le majoritaire, en disposant du pouvoir concret, dispose aussi de celui de nommer, de catégoriser, de désigner les autres sans être désigné soi-même. De les enfermer dans des catégories closes tout en gardant pour soi la liberté de la non-catégorisation. Comme elle exprime un *rapport* social, la *nomination* incessante des minoritaires n'a de sens que contrastée à l'*ex-nomination* que s'applique à lui-même le groupe majoritaire, pour reprendre l'expression de Roland Barthes (1957). Le système catégoriel mis en place par les rapports de domination peut donc avoir une forme binaire *ou pas*, sa structure reste dissymétrique<sup>33</sup>. C'est en ce sens que Guillaumin (1972, p. 161-162, italiques dans l'original) avance que la catégorisation se présente sous une double forme: elle est négative quand elle s'applique au majoritaire, «à celui qui parle», au *sujet du discours social*; et elle est positive quand elle s'applique au minoritaire, «à celui qui est parlé, à l'*objet du discours*». Autrement dit, la catégorisation est «une activité à sens unique» (p. 175) et c'est sous cette forme dissymétrique qu'elle est à la fois expression et moyen des rapports de pouvoir.

Cette contrainte de la catégorisation entraîne pour les minoritaires un «problème insoluble» (p. 112), car elle est simultanément vecteur d'oppression et passage obligé pour la reconnaissance. D'un côté, la catégorisation est «activité de réduction» et de «liquidation» (p. 184): elle lacère l'originalité personnelle du minoritaire qui, socialement, n'est vu que comme actualisation de son groupe. De l'autre, elle est une condition de la connaissance de la variété sociale des groupes minoritaires concrets, de cet «autre réel» dont «l'arrivée à l'existence» emprunte «des canaux qui ne sont que partiellement définis par lui-même» (p. 112). L'affinement de la catégorisation marque ainsi l'accès à l'existence, dans la conscience majoritaire, d'une complexité auparavant ignorée des groupes minoritaires. Par exemple:

D'indistincts Nord d'Af, bougnoules ou arabes, la guerre d'Algérie a fait des Algériens dans le langage des Français. De même des Sénégalais, qui ont engendré les nationalités africaines, de même des Nyaqués. Il en fut ainsi lorsque les «protestants» sortirent des «hérétiques», et que la «populace» libéra les «ouvriers» (p. 183).

Le processus par lequel le «personnage homosexuel» libéra les «lesbiennes», les «gais», les «bis» et même les «queers» semble à première

33. Et il existe des exemples historiques de systèmes catégoriels présentant plus de deux catégories, comme on l'a vu précédemment.

vue comparable. À la lumière de cette observation, il faut admettre que la catégorisation «est enceinte de la connaissance comme de l'oppression<sup>34</sup>» (p. 183). Il s'ensuit donc une «double contrainte», selon l'expression de Claire Michard (2019, p. 38): ne pas apparaître dans le discours social ou apparaître *en tant qu'objet* marqué par son sexe, sa race, sa classe, sa sexualité... Bref, disparaître ou apparaître comme humain relatif<sup>35</sup>. Il n'est guère évident d'échapper à cette contrainte puisque, selon Guillaumin (1972, p. 183), «désigner, et en même temps préciser que cette désignation n'est pas une clôture et s'insère dans l'histoire, est un travail à peu près impossible dans la langue française actuelle». Les efforts pour «tirer le sens loin du gouffre du sens commun», en reprenant par exemple les stéréotypes pour les renverser, ne connaissent que des réussites «exceptionnelles» (p. 184). C'est justement la «violence de cette contrainte qui poursuit le minoritaire jusqu'à lui imposer les termes mêmes de sa révolte», évoquée dans l'extrait en exergue de cet article (p. 90). Dans la même optique, Linda Pietrantonio et Geneviève Bouthillier (2015, p. 166) parlent des «effets piégeant de la domination jusque dans ses analyses critiques, y compris lorsqu'elles sont pratiquées aux fins de résistance politique».

### ***La résistance des minoritaires et ses «effets théoriques»***

«Effets piégeant», «problème insoluble», «travail à peu près impossible», «réussites exceptionnelles»... À lire ce qui précède, on pourrait penser que la perspective de Guillaumin fournit une vue fixiste de la domination telle qu'exprimée et exercée, suivant une «logique implacable» (Dorlin, 2009 [2006], p. 12), par la catégorisation. C'est d'ailleurs une critique récurrente à l'endroit du féminisme matérialiste, au-delà du seul cas de Guillaumin. En mettant l'accent sur les mécanismes par lesquels les rapports de domination *se reproduisent*, cette analyse laisserait peu de place au changement historique et donc à la résistance (Bourcier, 2003). Or cette critique néglige ce que les féministes matérialistes en général – et Guillaumin en particulier – ont dit de la résistance et de ses effets. Dans un article de 1981, Guillaumin s'intéresse aux «effets théoriques de la colère des opprimées». C'est-à-dire à la «restructuration de l'appréhension des rapports sociaux» permise par les soulèvements féministes entrepris une dizaine d'années auparavant (Guillaumin, 1981a, p. 29). Bien que cet article ne constitue pas un «inventaire des bouleversements que les mouvements sociaux concrets introduisent dans

34. Sur ce point, voir également «Le chou et le moteur à deux temps. De la catégorie à la hiérarchie» (Guillaumin, 1981b).

35. Double contrainte exprimée dans cet extrait du roman de Monique Wittig, *Les guérillères* (1969, p. 156): «Elles disent, malheureuse, ils t'ont chassée du monde des signes, et cependant ils t'ont donné des noms.»

la façon de penser le réel, pas plus qu'une démonstration suivie de leurs impacts» (p. 21), Guillaumin y reconnaît que de tels bouleversements sont possibles et empiriquement observables. Elle montre en effet que la pratique du féminisme s'est accompagnée de discours qui, dans le domaine scientifique notamment, ont «modifié la perception de ce qu'on appelle le sexe» (p. 23). Cela en introduisant une critique radicale de faits auparavant considérés comme naturels et en produisant des outils permettant l'examen de tels faits – dont les concepts de «rapports sociaux de sexe», de «division sexuelle du travail» et de «classes de sexe». Au-delà de ce cas particulier, le soulèvement des minoritaires en général peut produire des ruptures dans l'appréhension des faits sociaux:

Qu'il s'agisse de la classe ouvrière, des femmes, des peuples colonisés, le processus est comparable. Le soulèvement politique des femmes, le développement de la conscience propre de leur existence sociale *cassait la compacité du discours que tenait sur elles la société dominante* (p. 29, mes italiques).

Cette ouverture au changement historique, préhensible notamment dans le changement des catégories de perception du réel, est aussi présente dans les travaux d'autres féministes matérialistes. Dans ses essais, Monique Wittig affirme par exemple que c'est à partir du moment où les dominés «se révoltent et commencent à lutter» qu'ils «lisent des oppositions sociales dans [les] prétendues différences naturelles» (2013 [1982], p. 38). Toujours selon Wittig (1980b, p. 82), la révolte contre les rapports sociaux concrets va de pair avec une transformation des catégories qui en sont l'expression, avec une «totale réévaluation conceptuelle du monde social». Des travaux menés en sociologie (Juteau, 1981) et en linguistique (Michard, 2019, p. 83-117) appuient ces affirmations en montrant que la rupture avec la représentation du réel imposée par les rapports de force est une conséquence possible de la lutte contre ces derniers. C'est donc dire que la pratique de la contestation *peut* entraîner l'arrachement à une vision du monde qui, autrement, est partagée par les majoritaires *et* les minoritaires sous l'effet des rapports de pouvoir<sup>36</sup>. D'introduire donc de la «subversion» dans la perception des faits sociaux et dans les catégories par le biais desquelles elle s'opère.

36. Guillaumin parle d'ailleurs d'une «cohérence culturelle de l'ensemble social» (1972, p. 139) pour rendre compte du fait que les majoritaires et les minoritaires partagent un seul et même «système perceptif et significatif», lequel est défini par les majoritaires et légitime leur pouvoir. La notion de «cohérence culturelle de l'ensemble social» est proche de celle d'«épistémè» proposée par Foucault (1966), car toutes deux désignent un cadre contraignant la pensée d'une époque. Toutefois, la réflexion sur les rapports matériels qui engendrent ce cadre de pensée me paraît plus poussée chez Guillaumin que chez Foucault.

## **Effets piégeant de la domination vs effets théoriques de la résistance?**

À première vue, il paraît y avoir une opposition difficilement réconciliable entre le pessimisme de *L'idéologie raciste* (1972) et l'optimisme des «Remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimés» (1981a). D'un côté, on insiste sur les «effets idéologiques» de la domination en tant qu'ils sont «piégeant» et entravent les efforts d'émancipation des minoritaires. De l'autre, on souligne que la résistance des minoritaires peut avoir des «effets théoriques», voire conduire à des «bouversements» dans la façon de penser le réel. Mais est-ce bien une opposition irréconciliable, justement? Il me semble que non, et je m'appuie ici sur le travail, plus récent, de Danièle Kergoat (2009). Parmi les principes méthodologiques qu'elle propose pour faire l'étude des rapports sociaux dans leur «dynamique» et leur «consubstantialité» figurent deux impératifs complémentaires (p. 119). Il s'agit, d'une part, de l'importance d'historiciser les rapports sociaux et, d'autre part, de celle de cerner les invariants dans leurs principes de fonctionnement. Kergoat précise:

[Les rapports sociaux] doivent être historicisés car ils possèdent à la fois une structuration qui leur assure une certaine permanence, et connaissent des transformations qui correspondent à des périodes historiques et à des événements qui peuvent en accélérer le cours (p. 119).

La sociologue donne en exemple la division sexuelle du travail, qui est son objet de recherche: alors que ses formes sont extrêmement labiles dans le temps (et dans l'espace), elle reste régie par deux principes organisateurs invariants, soit la séparation et la hiérarchie (entre travail d'homme et travail de femme). C'est donc dire que, sous l'effet des forces historiques en présence, la configuration d'un rapport de domination donné – ici: le sexage – peut changer considérablement sans que le rapport ne cesse de se reproduire, pour autant, selon des principes stables<sup>37</sup>. Ce qui, par ailleurs, n'exclut pas qu'il puisse un jour être aboli. Entre l'attention portée par Guillaumin à la reproduction des rapports sociaux et de leurs systèmes catégoriels, d'une part, et celle qu'elle accorde à leur subversion, d'autre part, le paradoxe n'est qu'apparent.

Voici donc posés les fondements théoriques à partir desquels je propose d'examiner les discours de résistance à la catégorisation par la sexualité. Comment ces réflexions peuvent-elles en guider l'analyse? L'appel de Kergoat à cerner simultanément l'*historicité* des rapports sociaux et la *stabilité* de leurs principes de fonctionnement peut être mis à profit. Or, l'exemple de

37. Ce que Juteau et Laurin (1988) montraient déjà, d'ailleurs, en comparant les formes qu'a pu prendre le sexage au Québec à deux moments historiques distincts.

la division sexuelle du travail renvoie à la face matérielle de ces rapports. Il y a donc lieu de développer des outils pour examiner les transformations et les invariants des rapports sociaux, considérés cette fois dans leur dimension idéologico-discursive. Le travail de Guillaumin fournit, pour cela, des pistes précieuses. Il indique en effet que la catégorisation n'intervient pas à l'extérieur des rapports de pouvoir ou avant eux : elle constitue ces rapports *parlés*. En reprenant l'idée que la catégorisation est le fait premier de la pratique langagière des rapports de pouvoir, et la dissymétrie sa principale caractéristique formelle, on peut se donner des balises pour l'étude des diverses stratégies discursives ayant pour fin la subversion des catégories de la domination, et notamment celles de sexualité.

Prenons l'exemple des deux stratégies de déconstruction de la catégorie «homosexuels» considérées précédemment. La stratégie de retournement de l'objectivation mise à l'œuvre dans les discours sur l'homophobie représente effectivement une relative nouveauté. Mais la construction de l'objet «homophobie» implique-t-elle forcément une déconstruction de l'objet «homosexuel», comme on l'a parfois suggéré? Dès lors que l'homophobie est définie comme «attitude d'hostilité à l'égard des homosexuels, hommes ou femmes» (Borrillo, 2000, p. 3), on peut se demander comment les discours qui la prennent pour objet (re)construisent, définissent, problématisent ou non cette catégorie des «homosexuels» – ainsi que les catégories de sexe, nécessaires à sa conceptualisation. On pourrait également se questionner sur la recherche de «prédispositions psychologiques» à la «personnalité homophobe» entreprise dans certains de ces discours (p. 95-100). Bien qu'elle opère un retournement de la pathologisation, elle semble à première vue reproduire la dissymétrie entre un majoritaire saisi dans ses particularités individuelles (une «personnalité» jugée homophobe ou non) et des minoritaires ramenés à leur appartenance de groupe («les homosexuels»). Quant aux stratégies de prolifération des catégories et de réappropriation des injures promues par la théorie queer, on pourrait les interroger sous un angle similaire. Si elles ébranlent le caractère *binnaire* des catégories homo/hétéro en faisant circuler de nouvelles autodésignations, en quoi viennent-elles bouleverser la structure *dissymétrique* du classement par la sexualité? Concernant les catégories de sexe, par ailleurs, on pourrait se demander comment leur vérité est à la fois mise en cause et réitérée par ces discours qui en reconstruisent le caractère construit sans envisager, toutefois, leur possible suppression.

Ce ne sont là que quelques exemples des questions que l'on peut poser, à partir du travail de Guillaumin, aux contre-discours qui s'efforcent

aujourd'hui de résister à la construction de la catégorie «homosexuels». Quelles sont les différentes stratégies de déconstruction mises en œuvre par ces contre-discours? Sur quelles compréhensions de la catégorisation s'appuient-elles et selon quelles modalités spécifiques l'attaquent-elles? Et en quoi viennent-elles ébranler, ou au contraire reconduire, la catégorisation induite par les rapports de pouvoir? Bref: *que construisent les discours déconstructivistes?*

## Conclusion

Il reste évidemment beaucoup à faire pour opérationnaliser le cadre théorique esquissé ici, c'est-à-dire pour l'associer à une méthode d'analyse correspondant aux questionnements ouverts<sup>38</sup>. De plus, il reste encore à mettre ce cadre à l'épreuve du terrain, ce qui suppose de réunir un corpus de textes permettant la comparaison de diverses techniques discursives de résistance à la catégorisation. J'espère toutefois avoir fourni ici suffisamment d'éléments pour montrer la pertinence du travail de Guillaumin en des domaines où ses apports sont méconnus ou contestés – soit sur les questions relatives à la «sexualité», à sa production discursive et aux stratégies de résistance susceptibles de la contrer.

C'était bien mon ambition que de faire valoir l'actualité de ce travail pour penser tout à la fois le processus de construction de la catégorie «homosexuels» et les diverses techniques discursives visant à en détourner le cours, voire à l'interrompre. J'écrivais dès le départ que c'est cette catégorie que j'avais spontanément en tête à la lecture des textes de Guillaumin, bien qu'il en soit en réalité rarement question. C'était notamment le cas à la découverte du fragment mis en exergue, qui évoque «la violence de cette contrainte qui poursuit le minoritaire jusqu'à lui imposer les termes mêmes de sa révolte» (Guillaumin, 1972, p. 90). C'est aussi vrai de l'extrait suivant: «La confrontation à la particularité, à l'impératif de la particularité, l'exil de la généralité [...] accompagne dès le départ la vie des minoritaires, imposée à eux par les rapports de force» (p. 128). Cet *exil de la généralité*, les *termes mêmes de la révolte* peuvent parfois contribuer à le perpétuer. Et s'il est vrai que la *violence de cette contrainte* échappe trop souvent à l'analyse, alors il convient d'en faire l'analyse dans l'espoir de mieux y échapper.

38. Pour cela, le travail de Pietrantonio sera un précieux recours, puisqu'il prolonge celui de Guillaumin pour «fonder une méthode d'analyse de la face mentale des rapports sociaux» (2000, p. 159).

## Bibliographie

- Altman, D. (1971). *Homosexual. Oppression and Liberation*. New York: Outerbridge & Dienstfrey.
- Amari, S. (2015). Certaines lesbiennes demeurent des femmes. *Nouvelles questions féministes*, 34(1), 70-83.
- Barthes, R. (1957). *Mythologies*. Paris: Seuil.
- Bastien Charlebois, J. (2011). Au-delà de la phobie de l'homo: quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. *Reflets*, 17(1), 112-149.
- Benkert (Kertbeny), K. M. (1997 [1869]). An Open Letter to the Prussian Minister of Justice. Dans M. Blasius et S. Phelan (dir.), *We are Everywhere. A Historical Sourcebook of Gay and Lesbian Politics* (p. 67-79). New York et Londres: Routledge.
- Bordeleau-Pitre, É. (2020). Gracq révolutionnaire, Gracq conservateur. *Revue critique de fiction française contemporaine*, 21, 153-160.
- Borrillo, D. (2000). *L'homophobie*. Paris: Presses universitaires de France.
- Bourcier, S. [M.-H.] (2003). La fin de la domination (masculine). *Multi-tudes*, 12(2), 69-80.
- Butler, J. (1999 [1990]). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. Londres et New York: Routledge.
- Capitan, C. et Guillaumin, C. (1997). L'ordre et le sexe: discours de gauche, discours de droite. Dans C. Lesselier et F. Venner (dir.), *L'extrême droite et les femmes* (p. 17-24). Villeurbanne: Golias.
- Cazier, J.-P. (dir.). (2009). *L'objet homosexuel: études, constructions, critiques*. Mons: Sils Maria.
- Cervulle, M., Quemener, N. et Vörös, F. (2016). Polyphonie critique. Dans *Matérialismes, culture & communication 2. Cultural Studies, théories féministes et décoloniales* (p. 9-34). Paris: Presses de Mines.
- Cervulle, M. et Clair, I. (2017). Lire entre les lignes: le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste. *Comment s'en sortir*, (4), 1-22.
- Chamberland, L. (1989). Le lesbianisme: continuum féminin ou marronage? Réflexions féministes pour une théorisation de l'expérience lesbienne. *Recherches féministes*, 2(2), 135-145.
- Chamberland, L. (1997). Présentation: du fléau social au fait social. L'étude des homosexualités. *Sociologie et sociétés*, 29(1), 5-20.

- Chamberland, L. (2012). La biologie de l'homosexualité: un révélateur de l'imbrication du sexisme et de l'hétérosexisme. Dans L. Cossette (dir.), *Cerveau, hormones et sexe. Des différences en question* (p. 49-83). Montréal: Les éditions du Remue-Ménage.
- Chamberland, L. et Lebreton, C. (2012). Réflexions autour de la notion d'homophobie: succès politique, malaises conceptuels et application empirique. *Nouvelles questions féministes*, 31(1), 27-43.
- Chauncey, G. (1985). Christian Brotherhood or Sexual Perversion? Homosexual Identities and the Construction of Sexual Boundaries in the World War One Era. *Journal of Social History*, 19(2), 189-211.
- Chauncey, G. (1994). *Gay New York*. New York: Basic Books.
- Chauvin, S. et Lerch, A. (2013). *Sociologie de l'homosexualité*. Paris: La Découverte.
- Clair, I. (2013). Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie? Retour sur quarante ans de réticences. *Cahiers du Genre*, 54(1), 93-120.
- Corraze, J. (1982). *L'homosexualité*. Paris: Presses universitaires de France.
- Cory, D. W. [Sagarin, E.] (1951). *The Homosexual in America: A Subjective Approach*. New York: Greenberg.
- D'Emilio, J. (1983). Capitalism and Gay Identity. Dans A. Snitow, C. Stansell et S. Thompson (dir.), *Powers of Desire: The Politics of Sexuality* (p. 100-113). New York: Monthly Review Press.
- Deslauriers, F. (2022) Se souvenir des guérillères. *Liberté*, 333, 38-42.
- Dorais, M. (1994). La recherche des causes de l'homosexualité: une science-fiction? Dans D. Welzer-Lang, P. Dutey et M. Dorais (dir.), *La peur de l'autre en soi: du sexisme à l'homophobie* (p. 92-146). Montréal: VLB Éditeur.
- Dorais, M. (2019). *Nouvel éloge de la diversité sexuelle*. Montréal: VLB.
- Dorlin, E. (2003). Corps contre Nature. *L'Homme et la Société*, 150-151(4), 47-68.
- Dorlin, E. (2005). De l'usage épistémologique et politique des catégories de «sexe» et de «race» dans les études sur le genre. *Cahiers du Genre*, 39(2), 83-105.
- Dorlin, E. (2008). *Sexe, genre et sexualités*. Paris: Presses universitaires de France.
- Dorlin, E. (2009 [2006]). *La matrice de la race*. Paris: La Découverte.



- Eribon, D. (2012 [1999]). *Réflexions sur la question gay*. Paris: Flammarion.
- Fassin, É. (2003). L'inversion de la question homosexuelle. *Revue française de psychanalyse*, 67(1), 263-284.
- Foucault, M. (1961). *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris: Plon.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1984a). *Histoire de la sexualité II. L'usage des plaisirs*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1984b). *Histoire de la sexualité III. Le souci de soi*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1999). *Les anormaux. Cours au Collège de France 1974-1975*. Paris: Gallimard et Seuil.
- Foucault, M. (2018). *Histoire de la sexualité IV. Les aveux de la chair*. Paris: Gallimard.
- Front homosexuel d'action révolutionnaire. (1971). *Rapport contre la normalité*. Paris: Champ libre.
- Galerand, E. (2015). Quelle conceptualisation de l'exploitation pour quelle critique intersectionnelle? *Recherches féministes*, 28(2), 179-197.
- Guillaumin, C. (1972). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris et La Haye: Mouton.
- Guillaumin, C. (1978a). Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes. *Questions féministes*, (2), 5-30.
- Guillaumin, C. (1978b). Pratique du pouvoir et idée de Nature (2) Le discours de la Nature. *Questions féministes*, (3), 5-28.
- Guillaumin, C. (1978c). De la transparence des femmes. Nous sommes toutes des filles de vitrières. *Questions féministes*, (4), 51-54.
- Guillaumin, C. (1979). Question de différence. *Questions féministes*, (6), 3-21.
- Guillaumin, C. (1981a). Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées. *Sociologie et sociétés*, 13(2), 19-32.
- Guillaumin, C. (1981b). Le chou et le moteur à deux temps. De la catégorie à la hiérarchie. *Le Genre humain*, 2(2), 30-36.

- Guillaumin, C. (1984a). Des termes et des mots (à propos de la réunion du 12). *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, 2(4), 6-8.
- Guillaumin, C. (1984b). Masculin banal/Masculin général. *Le Genre humain*, 10(1), 65-73.
- Guillaumin, C. (1985). Sur la notion de minorité. *L'Homme et la Société*, 77(1), 101-109.
- Guillaumin, C. (2016 [1977]). Race et nature: système de marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux. Dans *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature (p. 165-187)*. Paris: Éditions iXe.
- Guillaumin, C. (2017 [1998]). La confrontation des féministes en particulier au racisme en général : remarques sur les relations du féminisme à ses sociétés. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 155-162.
- Halperin, D. (2003). Homosexualité. Dans D. Eribon (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes (p. 255-257)*. Paris: Larousse.
- Herek, G. M. (2004). Beyond «Homophobia»: Thinking about sexual prejudice and stigma in the twenty-first century. *Sexuality Research & Social Policy*, 1 (2), 6-24.
- Hocquenghem, G. (2000 [1972]). *Le désir homosexuel*. Paris: Fayard.
- Juteau-Lee, D. (1981). Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologie. *Sociologie et sociétés*, 13 (2), 33-48.
- Juteau, D. (2010). « Nous » les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie. *L'Homme & la Société*, 176-177(2), 65-81.
- Juteau, D. et Laurin, N. (1988). L'évolution des formes de l'appropriation des femmes: des religieuses aux «mères porteuses». *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 25(2), 183-207.
- Kergoat, D. (2009). Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux. Dans E. Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination (p. 111-125)*. Paris: Presses universitaires de France.
- Laqueur, T. (1992). *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*. Paris: Gallimard.
- LeVay, S. (1993). *The Sexual Brain*. Cambridge: MIT Press.
- Lhomond, B. (1985). Discours médicaux et homosexualité : de la création d'une figure. Dans J. Schlick et M. Zimmerman (dir.), *L'homosexuel dans les sociétés civiles et religieuses (p. 125-143)*. Strasbourg: Cerdic.

- Lhomond, B. (1989). L'homosexualité, un drôle de genre. Dans A.-M. Daune-Richard, M.-C. Hurtig et M.-F. Pichevin (dir.), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques* (p. 93-101). Aix-en-Provence: CEFUP.
- Lhomond, B. (1991). Mélange des genres et troisième sexe. Dans M.-C. Hurtig, M. Kail et H. Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes* (p. 109-114). Paris: Éditions du CNRS.
- Lhomond, B. (2000). Nature et homosexualité: du troisième sexe à l'hypothèse biologique. Dans D. Gardey et I. Löwy (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin* (p. 153-158). Paris: Éditions des Archives contemporaines.
- Louis, É. (2021). *Combats et métamorphoses d'une femme*. Paris: Seuil.
- Marignier, N. (2018). La prolifération des catégories de l'identité sexuelle. *L'Homme & la Société*, 208(3), 63-82.
- McIntosh, M. (1968). The Homosexual Role. *Social Problems*, 16(2), 182-192.
- Michard, C. (2019). *Humain/femelle de l'humain. Effet idéologique du rapport de sexage et notion de sexe en français*. Montréal: Les éditions Sans Fin.
- Pietrantonio, L. (2000). Une dissymétrie sociale: rapports sociaux majoritaire/minoritaires. *Bastidiana*, (29-30), 151-176.
- Pietrantonio, L. et Bouthillier, G. (2015). Comprendre l'hétérogénéité sociale pour faire valoir la diversité. *Recherches féministes*, 28(2), 163-178.
- Plummer, K. (1975). *Sexual Stigma: An Interactionist Account*. Londres: Routledge & Paul.
- Plummer, K. (1981). Homosexual Categories: Some Research Problems in the Labelling Perspective of Homosexuality. Dans K. Plummer (dir.), *The Making of the Modern Homosexual*. Londres: Hutchinson.
- Pollak, M. (1982). L'homosexualité masculine, ou le bonheur dans le ghetto? *Communications*, 35(1), 37-55.
- Prearo, M. (2015). La naissance de la formule «LGBT» en France et en Italie: une analyse comparative des discours de mobilisation. *Culture & Conflits*, 97(1), 77-95.
- Proust, M. (1954). *Contre Sainte-Beuve*. Paris: Gallimard.
- Questions féministes. (1977). Variations sur des thèmes communs. *Questions féministes*, (1), 3-19.

- Radicalesbians. (1970). The Woman-Identified Woman. Dans K. Jay et A. Young (dir.), *Out of the Closets. Voices of Gay Liberation*. New York: New York University Press.
- Rich, A. (1980). Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence. *Signs*, 5(4), 631-660.
- Rubin, G. (1975). The Traffic in Women. Notes on the "Political Economy" of Sex. Dans R. Reither (dir.), *Toward an Anthropology of Women* (p. 157-210). New York: Monthly Review Press.
- Rubin, G. (2002). Studying Sexual Subcultures: Excavating the Ethnography of Gay Communities in Urban North America. Dans E. Lewin et W. Leap (dir.), *Out in Theory: the Emergence of Lesbian and Gay Anthropology* (p. 17-68). Urbana et Chicago: University of Illinois Press.
- Schmidt, G. (1985). Allies and Persecutors: Science and Medicine in the Homosexuality Issue. *Journal of Homosexuality*, 10(3-4), 127-140.
- Tamagne, F. (2002). Figures de l'étrange et de l'étranger: la peur de l'homosexuel(le) dans l'imaginaire occidental (1880-1945). *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 109 (2), 129-142.
- Turcotte, L. (1998). Itinéraire d'un courant politique: le lesbianisme radical au Québec. Dans I. Demczuk et F. W. Remiggi (dir.), *Sortir de l'ombre. Histoire des communautés lesbiennes et gaies de Montréal* (p. 363-398), Montréal: VLB éditeur.
- Turcotte, L. (2002). La pensée matérialiste de Monique Wittig. Dans S. [M.-H.] Bourcier et S. Robichon (dir.), *Parce que les lesbiennes ne sont pas des femmes. Autour de l'œuvre politique, théorique et littéraire de Monique Wittig* (p. 56-65). Paris: Éditions gaies et lesbiennes.
- Tin, L.-G. (dir.). (2003). *Dictionnaire de l'homophobie*. Paris: Presses universitaires de France.
- Warner, M. (1991). Introduction: Fear of a Queer Planet. *Social Text*, (29), 3-17.
- Weeks, J. (1977). *Coming Out : Homosexual Politics in Britain from the Nineteenth Century to the Present*. Londres et New York: Quartet Books.
- Weinberg, G. (1972). *Society and the Healthy Homosexual*. New York: St. Martin's Press.
- Wickberg, D. (2000). Homophobia: On the Cultural History on an Idea. *Critical Inquiry*, 27 (1), 42-57.
- Wittig, M. (1969). *Les guérillères*. Paris: Éditions de Minuit.

- Wittig, M. (1980a). La pensée straight. *Questions féministes*, (7), 45-53.
- Wittig, M. (1980b). On ne naît pas femme. *Questions féministes*, (8), 75-84.
- Wittig, M. (2013 [1982]). La catégorie de sexe. Dans *La pensée straight* (p. 37-44). Paris: Éditions Amsterdam.
- Wittig, M. (1984). Breaking the Heterosexual Contract. *The Village Voice*, 26 juin 1984, p. 16.
- Wittig, M. (1989). On the Social Contract. *Feminist Issues*, 9 (1), 3-1